



3^e session ordinaire du Comité d'orientation Relevé des conclusions et décisions

Le 9 avril 2021, 13h45 – 15h45 (heure de Paris), s'est tenue en visioconférence la session ordinaire du Comité d'orientation (COR-RPCA) autour de l'ordre du jour suivant :

- ▶ Organisation face à la crise alimentaire et nutritionnelle 2021 ;
- ▶ Renforcement de la dimension genre dans les événements et activités du Réseau ;
- ▶ Divers.

La liste des participants figure en annexe.

En l'absence des Commissaires Sékou SANGARÉ de la CEDEAO et de Jonas GBIAN de l'UEMOA, la session a été co-présidée par M. Sy Alain TRAORÉ et M. Seyni HAMADOU, directeurs en charge de l'agriculture des deux organisations.

Organisation face à la crise alimentaire et nutritionnelle 2021

Rappelant les conclusions de la réunion restreinte du Réseau des 8-9 avril 2021, les participants insistent sur la nécessité d'agir vite en réactivant les mécanismes qui ont fait leur preuve lors de la crise alimentaire 2020.

>>> Décisions

1. Le CILSS et le Secrétariat du Club, co-animateurs du RPCA, réactivent la Cellule technique du Réseau mise en place en avril 2020 ; cela inclut le dispositif de veille du CT-CH chargé du suivi de la situation alimentaire dans les pays, ainsi que la plateforme d'information sur le site internet du Réseau ;
2. Organisation de réunions statutaires de la CEDEAO (Comité technique ministériel) et de l'UEMOA (CHN-SAN) au cours desquelles l'alerte sur la crise alimentaire 2021 sera rappelée et amplifiée ; ces réunions seront nourries par la Note aux décideurs du RPCA ;
3. Convocation par les co-leaders (CEDEAO et UEMOA) de sessions extraordinaires du COR-RPCA pour faire régulièrement le point sur la situation ; une première réunion pourrait avoir lieu avant fin mai pour examiner les mesures et réponses effectives mises en œuvre par les pays et leurs partenaires, identifier les gaps et l'appui nécessaire, ainsi qu'examiner le déploiement des mesures de solidarité régionale (réserve régionale et autres mécanismes y compris d'accompagnement technique comme recommandé dans le relevé des conclusions RPCA avril 2021).

Renforcement de la dimension genre dans les événements et activités du Réseau

Tout en saluant les initiatives en cours, les participants réaffirment unanimement l'urgence d'agir collectivement afin de d'assurer des progrès significatifs sur le dossier.

>>> Décisions

1. Renforcement de l'intégration du genre dans les outils du PREGEC, notamment la désagrégation de l'information selon le sexe, l'âge... :

Réalisation par le CILSS d'une étude diagnostique sur les contraintes et défis à la production de données désagrégées selon le genre ; ce travail devrait permettre d'avoir une connaissance approfondie des facteurs de blocage et de rechercher des remèdes ;

Conduite par le Réseau d'une étude sur les bonnes pratiques en matière d'intégration du genre dans les activités SAN ; cette étude devrait permettre d'identifier les meilleures pratiques et de convenir des modalités de leur mise à l'échelle dans le cadre du Réseau ;



À PROPOS

Créé en 1984 et placé sous le co-pilotage politique de la CEDEAO et de l'UEMOA, le RPCA a pour mission de construire une vision consensuelle de la situation alimentaire et nutritionnelle et de promouvoir le dialogue et la coordination au bénéfice de la décision et de l'efficacité des interventions. Il est co-animé par le CILSS et le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Lancement d'une réflexion au sein du Réseau sur la nomination d'un « champion genre » avec pour mission de dynamiser et d'accélérer les travaux et réflexions en faveur d'avancées significatives.

2. Amélioration de la représentativité genre lors des événements du Réseau :

Systématisation de la diversification des invitations aux catégories d'acteurs représentatives du genre (associations de jeunes, de femmes, ...) lors des réunions annuelle et restreinte du Réseau ; cette mesure s'applique dès la 37^e réunion annuelle.

Divers

► Sommet mondial sur les systèmes alimentaires

Les participants réaffirment que l'événement constitue une occasion pour la région de faire valoir sa compréhension et ses attentes sur cette question au cœur de son agenda régional de développement. Les analyses et dialogues initiés dans le cadre du Club devraient nourrir les réflexions du Groupe de travail mises en place par les organisations régionales.

>>> Décision

1. La CEDEAO va répondre à la communication du Secrétariat du Club (du 3 février 2021) afin de préciser clairement les attentes des organisations régionales en termes d'accompagnement pour la préparation d'une position commune.

► Désignation des membres du COR-RPCA et gouvernance du Réseau

Nonobstant les difficultés rencontrées, les participants insistent sur la nécessité de limiter le nombre des représentants par institution ou groupe d'acteurs à un maximum de deux ; cela permet de bonnes discussions et délibérations par le COR-RPCA.

Le COR souhaite que, désormais, les nombreuses études et réflexions (nutrition, protection sociale, transformation agro-alimentaire...) engagées dans le cadre du Réseau, aient des suites. Ils conviennent d'engager une discussion au sein du Réseau sur la manière de procéder afin que les réflexions et analyses thématiques du Réseau débouchent sur des changements, transformations ou influences visibles.

La CEDEAO et l'UEMOA, co-présidents du COR, affirment leur volonté de s'impliquer plus activement dans la gouvernance du RPCA, y compris l'accompagnement pour les préparatifs des réunions.

Annexe. Participants à la 3^e session ordinaire du COR-RPCA

| CEDEAO | CILSS | USAID | Société civile |
|--------------------|---|--|---------------------------------|
| M. Sy Alain TRAORÉ | M. Abdoulaye MOHAMADOU M. Mahalmoudou HAMADOUN | Mme Halima OUATTARA-AYANOU M. William AKIWUMI | M. Ousseini OUEDRAOGO, ROPPA |
| UEMOA | Secrétariat du Club | Union européenne | |
| M. Seyni HAMADOU | M. Laurent BOSSARD M. Sibiri Jean ZOUNDI | M. Philippe THOMAS Mme Nicoletta AVELLA | |